

Sharelock s'attaque au vol de vélos avec ses cadenas en libre-service

Un an après son lancement, le concept de cadenas en libre-service développé par Sharelock, séduit ses premiers investisseurs.

Breega et la Banque des territoires viennent d'entrer au capital de la société pour 4 millions d'euros.

Temps de lecture : minute

17 septembre 2021

Du monde des VTC à celui des vélos, il n'y a qu'un pas qu'Alexandre Molla a franchi l'an dernier. L'ancien salarié d'Uber s'est associé avec Nicolas Louvet, fondateur du cabinet de conseil en mobilité 6t, pour fonder Sharelock, un réseau de cadenas fixés sur du mobilier urbain et réservables à distance. Après quelques mois d'expérimentation à Rouen, la jeune pousse âgée d'un an vient de réaliser un premier tour de table de 4 millions d'euros auprès de Breega et de la Banque des territoires. Cette augmentation de capital permettra de poursuivre le déploiement du concept en Ile-de-France, dans des villes de province mais aussi à l'étranger.

Sécuriser le stationnement

Si les vélos peinaient à se faire une place dans les grandes agglomérations, la crise sanitaire a convaincu certains Français d'enfourcher leur deux roues afin d'éviter de reprendre les transports en commun. Mais certains freins perdurent comme le nombre importants de vols de vélo. Selon la préfecture de police de Paris, au cours des huit premiers mois de 2020, plus de 4000 vélos ont été volés, rien que dans la

capitale.



À lire aussi

Vélo à assistance électrique : 19 modèles made in France à enfourcher

"Les vélos restent immobiles plus de 95% du temps, souligne Nicolas Louvent. D'après nos études, résoudre, à grande échelle, le sujet du stationnement sécurisé, c'est garantir au minimum un doublement de la part modale vélo" . Cette sécurisation passe par un bon cadenas, disponible pratiquement partout.

Les deux fondateurs de Sharelock ont développé - avec un groupe d'ingénieurs - un cadenas qui s'installe sur le mobilier urbain et peut être géolocalisé et même réservé à distance via une application. En cas de vandalisme, l'utilisateur est alerté et en cas de vol, il reçoit un montant de 200 euros en guise de compensation. Pour utiliser cette solution, deux possibilités : un abonnement mensuel de 10 euros pour un usage illimité ou une location ponctuelle à 50 centimes d'euros pour 24 heures d'utilisation maximum.

Une solution agile

Contrairement aux stations de vélos qui nécessitent souvent des travaux, les cadenas imaginés par Sharelock s'installent rapidement et peuvent être déplacés facilement pour un événement ponctuel. Ils nécessitent seulement une autorisation d'occupation du domaine public délivrée par la ville. L'objectif de déploiement est simple: mailler les agglomérations de cadenas pour que chacun puisse en trouver un à quelques dizaines de mètres de là où il se trouve *"afin d'offrir une expérience optimale aux premiers utilisateurs"* , souligne Alexandre Molla. Ce chiffre a vocation à évoluer avec la croissance du nombre d'utilisateurs et l'analyse des usages. *"On peut aussi déployer une station de 10 cadenas à Beaubourg, par exemple, qui ne seront pas utilisés par des travailleurs mais plutôt de manière ponctuelle par beaucoup de personnes différentes"* .

Séduire les villes et les entreprises

L'autre atout souligné par les fondateurs est l'utilisation des données récoltées par les cadenas: *"Nous pouvons connaître la fréquence d'usage de chaque cadenas, de chaque utilisateur, le temps moyen où les cadenas sont occupés, les différents types de trajets réalisés par un utilisateur"* , développe Nicolas Louvet.



À lire aussi

La crise sanitaire pourrait pousser entreprises et salariés à revoir leur mobilité

Ces données sont partagées avec les villes qui peinent souvent à les récolter mais sont essentielles pour développer leurs politiques d'urbanisme et de transport.

Séduire aussi les entreprises

Sharelock entend aussi séduire les entreprises. *"Trois types de sociétés pourraient être intéressées: les sociétés de transports collectifs, les bailleurs sociaux et les grands groupes, précise Nicolas Louvet. Notre service se déploie facilement et limite les coûts car elles n'ont pas à gérer la maintenance, nous nous en occupons"* . Une offre qui fait écho à la loi sur la mobilité (LOM) de 2019 qui a instauré le forfait mobilité durable pour les salariés des entreprises.

Après neuf mois d'expérimentation à Rouen où une centaine de cadenas ont été installés, les deux fondateurs se réjouissent des résultats positifs.

"Sur les 2000 sessions réalisées, aucun vol n'est à signaler, ni aucun vandalisme. Tous les cadenas sont encore en place et ont résisté à des températures très basses, très élevées ou encore à la neige" , assurent-ils. Ces bons résultats, couplés à une récente levée de fonds de presque 4 millions d'euros, permettront à Sharelock d'entamer une nouvelle étape de son développement.

Après Rouen, les cadenas arriveront bientôt en Ile-de-France. *"C'est un territoire que nous avons choisi en raison de sa grande disparité"* qui permettra de comprendre les besoins de besoins différents. La société - qui compte quatorze salariés dont 8 ingénieurs - entend également renforcer ses équipes pour développer de nouveaux services comme une assurance, un projet dont les détails restent encore inconnus.



À lire aussi

Vélo à assistance électrique : 19 modèles made in France à enfourcher